



Habillement

Techniques d'exécution

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi deux années dans l'enseignement secondaire de plein exercice;
- Etre porteur du C2D ou CESI;
- Etre porteur de l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement :
 - Habillement : techniques de base : techniques élémentaires
 - OU réussir un test d'admission.

Finalités particulières de l'unité d'enseignement

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- D'acquérir et d'exploiter les savoirs, savoir-faire et savoir-faire comportementaux élémentaires nécessaires à la réalisation de vêtements de qualité de type pantalon, chemise, robe, vêtement en matière extensible.

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de réussir un ou plusieurs vêtements de qualité, en exploitant les techniques d'exécution appropriées et en particulier :

- L'adaptation du patron ;
- La sélection et la quantification des matières appropriées ;
- Le placement, la découpe et la prise de marques ;
- La réalisation des différentes opérations en utilisant les fiches techniques.

Titre délivré

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement "Habillement techniques d'exécutions".